Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

BP 69 - 21072 DIJON CEDEX
03.80.70.45.51
minitel 3617 infogreffe
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE
28 boulevard Clemenceau
21000 Dijon

V/REF :
N/REF : 54 B 75 / 2008-A-4332

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DIJON certifie qu'il a reçu le 17/11/2008,

P.V. des décisions de l'associé unique du 10/04/2008
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

P.V. des décisions de l'associé unique du 28/03/2007
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE
Société par actions simplifiée
28 boulevard Clemenceau
21000 Dijon

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-4332 le 17/11/2008

R.C.S. DIJON 015 450 752 (54 B 75)

Fait à DIJON le 17/11/2008,

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE
DIJON

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 17 NOV. 2008
sous le n° 4332

PROCES VERBAL

DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille huit
Le 10 avril 2008

Conformément à l'article 31 des statuts de la Société, l'Associé Unique et Président de la Société « FIS », Société par Actions Simplifiée au capital de 10 793 055,36 euros dont le siège social est à DIJON – 28, Boulevard Clémenceau, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 015 450 752, a pris la décision suivante :

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Jean-Pierre LIGOUY est arrivé à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2005.

Ledit mandat n'ayant pas été renouvelé, l'Associé Unique et Président de la Société « FIS » a pris acte de la cessation de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la Société « FIS » de Monsieur Jean-Pierre LIGOUY.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

VIVALSOL
Représentée par M. Paul Vanderhoeven

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 17.NOV. 2008
sous le n° A
4332

PROCES VERBAL

DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an 2007
Le 28 mars 2007

Conformément à l'article 31 des statuts de la Société, l'Associé Unique et Président de la Société « FIS », Société par Actions Simplifiée au capital de 10 793 055,36 euros dont le siège social est à DIJON – 28, Boulevard Clémenceau, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 015 450 752, a pris la décision suivante :

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur DURAND est arrivé à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2005.

Ledit mandat n'ayant pas été renouvelé, l'Associé Unique et Président de la Société « FIS » a pris acte de la cessation de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la Société « FIS » de Monsieur DURAND.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

VIVALSOL
Représentée par M. Paul Vanderhoeven